

Algérienne des Eaux : Une vision prospective

Dossier de la rédaction de H2o
February 2020

Le secteur des ressources en eau se penche sur les défis qui se posent à l'entreprise publique l'Algérienne des Eaux (ADE), notamment au plan financier, à travers la mise en place d'une vision prospective sur ses activités et son rôle à moyen et long terme, qui sera prête d'ici début juin, a indiqué le ministre Arezki Berraki.

Lors d'une visite d'inspection à l'ADE, le ministre a expliqué que cette vision prospective vise à adapter l'entreprise à la réalité du contexte national et à parfaire sa performance en matière de gestion et de management afin d'éviter les erreurs du passé. Après avoir rencontré les cadres de l'entreprise lors d'une séance de travail, le ministre a appelé au maintien de la dynamique en cours pour éliminer les obstacles qui entravent les entreprises relevant du secteur. "C'est le moment de connaître le fonctionnement des entreprises du secteur, de cerner les difficultés auxquelles elles sont confrontées et d'œuvrer à leur résolution (...) il s'agit là d'une priorité en concrétisation des engagements du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de garantir à tous les citoyens l'accès à l'eau potable sur l'ensemble du territoire national", a déclaré M. Berraki. Le ministre a assuré, dans ce sens, que l'accompagnement et l'appui de l'ADE figurent parmi les priorités du secteur afin d'offrir aux citoyens un meilleur service et augmenter le taux de raccordement, soulignant que l'entreprise dispose de compétences humaines importantes mais que l'immense superficie du pays reste un défi au regard de l'impératif de répondre à la demande de tous les citoyens. La situation nécessite que "l'entreprise soit accompagnée en matière d'équipements et de maîtrise de la ressource en eau et aide à consentir davantage d'effort pour contenir les problèmes financiers", a-t-il ajouté. Concernant le déséquilibre financier de l'ADE, M. Berraki a fait savoir que son département s'attachera à la recherche de solutions objectives au recul des recettes. Enfin, le ministre a appelé les cadres de l'entreprise à la mise en place de cartes des zones (cités, villes et villages) non intégrées au réseau de l'ADE pour leur raccordement afin de garantir une couverture maximale en eau potable.

Algérie Presse Service (Alger) - Africa